

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN 2007

M. Thierry CARCENAC,

Candidat 2^{ème} circonscription du Tarn

B.P. 39

81027 ALBI cedex 9

06.83.09.81.78

Monsieur Daniel AUBERGER
Pour les Présidents du collectif pour le
contournement autoroutier d'Albi

Albi, le 11 juin 2007

Monsieur le Président,

Vous m'avez interrogé, par lettre en date du 11 juin 2007, sur ma position et mon action future pour la réalisation du contournement autoroutier d'Albi.

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de vous exprimer mon engagement en faveur de la réalisation de cette infrastructure routière.

En effet, je considère que la rocade d'Albi n'a pas vocation à drainer l'ensemble du trafic de transit Toulouse-Lyon compte tenu de sa proximité des zones d'habitation et des nuisances générées par une circulation en constante augmentation.

A mon initiative, la collectivité départementale s'est prononcée le 29 juin 2000 en faveur du scénario C pour le DVA d'Albi qui prévoit la réalisation du grand contournement nord ouest car il prend en compte le développement urbain et économique de l'agglomération albigeoise. En outre, il répond aux exigences légitimes de nos concitoyens en matière de sécurité ainsi que de préservation de la qualité et du cadre de vie.

Les études et premières acquisitions foncières devaient être financées au titre du Contrat de plan 2000-2006 dont le volet routier est prolongé jusqu'à 2008. J'ai alerté le ministre de l'équipement et des transports et les services de l'Etat dans le département sur la nécessité de respecter les engagements pris.

L'Etat a indiqué son intention de poursuivre l'aménagement de la RN 88 dans le cadre d'un contrat de partenariat public privé. J'ai demandé à ce que le grand contournement puisse y figurer. Mais comme pour le grand contournement de Rodez, l'Etat n'a pas souhaité les intégrer dans l'appel d'offres.

Le Préfet de Région interroge les collectivités territoriales sur la mise en œuvre d'un programme de développement et de modernisation d'itinéraires (PDMI). Je respecterai les engagements pris et n'envisage pas d'autre dispositif que le grand contournement et des aménagements de sécurité dans la traverse de la commune de Lescure.

A l'Assemblée nationale, je continuerai à défendre ce projet dans l'intérêt des Tarnaises et des Tarnais.

Restant particulièrement mobilisé sur ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

